

Rencontres

Mardi / **FIMATHO**

site Villemin - Paris

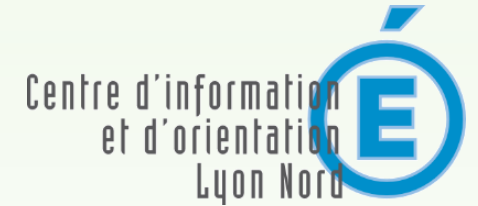
MARDI 14 MAI 2019

Françoise LECLAIRE

Psychologue de l'Education Nationale
Poste santé

Cité scolaire Elie vignal
18 rue de Margnolles
69300 Caluire

04.78.29.72.40
<http://www.elie-vignal.fr>



100 rue Hénon
69004 Lyon

04.78.28.37.09
<http://lyon-nord.cio.ac-lyon.fr>

Collège & lycée ElieIGNAL
18 rue de Margnolles
69300 Caluire et Cuire

04.78.29.72.40

<http://www.elie-ignal.fr>

Association « Promotion du lycée »

➤ **Site passerelle de Caluire et Cuire :**

Une centaine d'élèves de collège et lycée
Programme des textes officiels
Les diplômes DNB-Bac

➤ **Collège – Lycée à l'hôpital :**

Professeurs – Documentaliste – Psy EN
1200 à 1500 élèves

➤ **Organise aussi les examens à 'hôpital**



DE LA FILIERE GENERALE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Juliette est en 3^{ème} générale et souhaite poursuivre ses études en lycée général puis à l'université.

Plus tard, elle aimerait être avocate.

Le conseil de classe accorde le passage en classe de seconde générale .

Les vœux de Juliette seront traités via une procédure informatisée :

AFFELNET

(procédure nationale mais déclinaison académique)

Juliette souffre d'une maladie chronique qui entraîne une grande fatigue. Elle a également des rendez-vous réguliers à l'hôpital. Son lycée de secteur présente toutes les garanties d'accueil et de prise en charge de ses problèmes de santé . Elle va s'y inscrire . PAI ou PPS seront reconduits le cas échéant.

Si le lycée est trop grand , (trop de distance entre les classes , trop d'escaliers, trop bruyant ...) on peut demander une **PRIORITE MEDICALE** :

Bonus pour un établissement plus adapté,
un établissement plus proche du lieu de soins.

Pour préparer son entrée dans l'enseignement supérieur , il sera conseillé à Juliette de prendre contact , dès la classe de 1ère si possible avec les référents handicaps des établissements souhaités.



Ministère de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation

[MINISTÈRE](#) | [STRATÉGIE](#) | [ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR](#) | [RECHERCHE](#) | [INNOVATION](#) | [EUROPE ET INTERNATIONAL](#) | [RESSOURCES HUMAINES](#)

[Accueil](#) > Enseignement supérieur > Étudiants en situation de handicap

ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

CARTE HANDI-U



Tous les établissements d'enseignement supérieur ont mis en oeuvre des dispositifs pour l'accueil et l'accompagnement des étudiants en situation de handicap. La [carte](#) présente, pour chaque établissement, son dispositif et sa politique en matière de handicap.

POLITIQUE MINISTÉRIELLE ET INTERMINISTÉRIELLE

Le Gouvernement a fait du handicap une **priorité du quinquennat** à travers une politique interministérielle engagée :

- Conférence nationale du handicap
- Comité interministériel du handicap

Stratégie nationale pour l'autisme au sein et des troubles du neuro-développement
Rubrique en cours de publication

PARCOURSUP

Les candidats en situation de handicap , lycéens ou étudiants en réorientation inscrits sur Parcoursup, peuvent s'ils le souhaitent, faire figurer dans les rubriques " projet de formation motivé" ou Eléments liés à ma scolarité" du dossier Parcoursup, tous les éléments qui leur paraissent utiles et notamment des particularités liées à leur scolarité, à leur projet de formation ou encore apporter des éléments d'information sur leur handicap.

La loi du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants permet également aux candidats en situation de solliciter le recteur de leur académie pour demander un réexamen de leur dossier.

VERS LA VOIE PROFESSIONNELLE

Victor est en classe de 3ème au collège.

Il veut poursuivre en lycée professionnel qui lui permettra de faire des stages en entreprise.

Il lui est conseillé de faire des mini-stages

Association ARPEJEH

CHAMBRES CONSULAIRES

Du fait de ses problèmes de santé, Victor ne peut accéder à toutes les formations.

On cherche un domaine "approchant" plus ou moins de la formation initialement souhaitée.

On demande une **PRIORITE MEDICALE** pour une formation compatible avec les problèmes de santé.

POURSUIVRE SON PARCOURS DANS LE SUPÉRIEUR

L'Université de Lyon : 12 établissements membres et 24 associés sur Lyon et Saint-Etienne
1 référent ou pôle handicap dans les établissements d'enseignement supérieur

Missions de ces pôles ou référent handicap :

- . Accueillir et informer les élèves/étudiants sur la prise en compte des besoins et les procédures de demandes.
- . Effectuer le suivi des étudiants à besoins spécifiques déclarés.
- . Suivre les compensations pédagogiques et les aménagements d'examens préconisés par le médecin de médecine préventive.

Points d'attention :

- . **Démarche volontaire** : les aménagements ne sont pas automatiques.
- . **Anticipation** de l'entrée dans l'établissement d'enseignement supérieur
- . Ne pas hésiter à **contacter** les référents handicap **pour se renseigner**
- . Identifier et formaliser ses besoins
- . L'enseignement supérieur **prend en compte les besoins pédagogiques.**

Individualisation du parcours et des réponses

- Évaluation des besoins et proposition d'un plan personnalisé d'accueil et d'accompagnement (PAEH)
- **Notification du médecin** de MPU validée par l'autorité administrative pour les examens
- Mobilisation de l'équipe plurielle
- Suivi de l'étudiant

Objectifs de l'enseignement supérieur

=

Accompagnement vers l'autonomie
Insertion professionnelle

QUELQUES EXEMPLES D'AMÉNAGEMENTS / COMPENSATIONS MIS EN ŒUVRE EN FONCTION DES BESOINS DE CHAQUE ÉTUDIANT

COURS ET TD	EXAMENS
Aménagements de scolarité	Temps majoré
Accès au contenu des cours	Prêt de matériel
Tutorat	Adaptation des sujets
Agrandissement, transcription braille...	Secrétaire d'examen...

PREPARER SON ENTRÉE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- S'orienter :
construire son projet professionnel et son projet de formation.
- S'informer sur :
 - l'établissement
 - les aménagements et les adaptations possibles...
- Prendre contact notamment avec les référents ou missions handicap :
 - Rdv, mail, téléphone, Journées portes ouvertes de l'Enseignement Supérieur...
- Les ressources :
 - Site de l'Université de Lyon : www.universite-lyon.fr /vie des campus/handicap et accessibilité
 - site internet ministériel : www.handi-u.fr
 - ONISEP : www.onisep.fr/Formation-et-handicap



- **Mission Handicap du Centre de la Chambre de l'Agriculture**
- **Mission Handicap de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat**
- **Mission Handicap de la Chambre de Commerce et d'Industrie**



www.arpejeh.com / contact@arpejeh.com / Tél. : 01 79 97 28 55



**Accompagner
la Réalisation
des Projets
d'Etudes
de Jeunes
Elèves et Etudiants
Handicapés**



Qui est Arpejeh

L'association Arpejeh est une association d'intérêt général, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, réunissant des organisations professionnelles privées et publiques (entreprises, établissements publics, fonctions publiques, collectivités locales), de tous secteurs, engagées dans une politique active en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap, de l'égalité des chances et de la diversité.



Pourquoi Arpejeh

La loi du 11 février 2005 pour "l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées" marque une étape majeure pour l'insertion des salariés handicapés dans les entreprises et les administrations. Les mesures prévues par ce texte ont pour objectif de permettre à toutes les personnes en situation de handicap de choisir leur projet de vie, leur projet professionnel. Quatorze ans plus tard, un grand nombre d'entreprises et administrations ne parviennent pas à respecter l'obligation légale d'emploi d'un quota de 6% de personnes handicapées. Cette difficulté de recrutement réside, essentiellement, dans la question de la formation de ces salariés.

En effet, trop de personnes en situation de handicaps ont aujourd'hui sous-qualifiées et trop peu peuvent poursuivre des études supérieures. Il est important de créer les dispositifs et les passerelles possibles entre scolarité et activité professionnelle pour permettre aux jeunes personnes handicapées d'entreprendre des études et une vie professionnelle correspondant à leur choix.

Au regard de cette situation, l'association Arpejeh se donne comme vocation de promouvoir la formation, la qualification et l'emploi des personnes en situation de handicap en accompagnant les élèves et les étudiants scolarisés de 15 à 30 ans dans leurs parcours de formation et la construction de leur projet professionnel sur les académies de Créteil, Paris, Versailles, Lyon, Orléans-Tours, Amiens, Lille.



Les objectifs Arpejeh

Pour réaliser cette vocation, l'association Arpejeh se propose de :

- **Mutualiser** la volonté des organisations professionnelles (entreprises, établissements publics, fonctions publiques, collectivités locales) pour déployer des actions en direction des élèves et des étudiants en situation de handicap, afin de contribuer, aux côtés des structures publiques, à lever les obstacles culturels et institutionnels auxquels sont confrontés tout au long de leur parcours de formation.

- **Inform**, dès le collège, les élèves et étudiants et leur environnement (familial, pédagogique, associatif) sur les métiers des organisations membres de l'association, leur accessibilité en termes de cursus de formation, et les politiques d'accueil déployées pour favoriser l'accès à l'emploi, afin de redonner confiance, d'ouvrir l'éventail des possibilités, et d'aider ces jeunes à se projeter dans un avenir professionnel qualifié.
- **Favoriser** la relation entre jeunes et professionnels, en offrant aux élèves et étudiants en situation de handicap un accès privilégié aux organisations membres de l'association via des stages, des visites d'entreprise, des rencontres avec des interlocuteurs métiers, ou toute occasion facilitant la connaissance mutuelle et induisant une sensibilisation directe et réciproque des acteurs.
- **Accompagner**, via des solutions humaines (tuteurs/parrains), les étudiants dans leur parcours d'études supérieures, sans toutefois suppléer les instances et aides existantes, pour favoriser la construction de leur projet professionnel et leur accès à l'emploi.



Les actions Arpejeh

Les organisations professionnelles membres Arpejeh sont convaincues qu'un dispositif pragmatique d'information et d'accompagnement des jeunes en situation de handicap permettra, à terme, une meilleure insertion professionnelle.

Le réseau Arpejeh propose les actions suivantes :

- **Ateliers découverte des métiers:** pour offrir aux élèves, dès la 3^{ème}, un premier contact avec les professionnels des entreprises Arpejeh, leur présenter les métiers, préparer leur stage et leur accueil. Ces temps de rencontre sont aussi mis à profit pour informer les élèves sur les parcours de formation permettant d'accéder aux métiers souhaités par les élèves, et sur les politiques handicap mises en œuvre.
- **Temps d'échanges:** rencontres ponctuelles de 2/3 heures dans les établissements scolaires, avec des collaborateurs des organisations membres, pour échanger avec les jeunes sur leurs expériences professionnelles.
- **Explorations des métiers :** sur les lieux de travail, les élèves découvrent des métiers méconnus, parfois surprenants et insolites des organisations membres. Un parcours est organisé afin de pénétrer l'univers des processus de production et prendre conscience de la pluralité des métiers existants.

Accompagnement à la recherche de:

- **Stages découverte professionnelle** : pour les élèves de troisième (stage d'observation professionnelle dans le cadre du Parcours Avenir) et les lycéens. Les stages sont des expériences essentielles pour rencontrer l'entreprise, ses métiers et ses collaborateurs. Ils participent à l'accompagnement des jeunes dans le cadre du Parcours Avenir mis en place par l'Éducation nationale, en les aidant à envisager et construire leur projet professionnel.

- **Stages métiers et alternance** sous convention (d'une durée variable selon la formation). Ils permettent aux jeunes de mettre en pratique leurs acquis dans un domaine qui leur correspond, et dans un environnement adapté qui prend en compte leurs besoins en termes d'aménagements et d'accompagnement.
- **Parrainage Arpejeh** : un suivi et un accompagnement des élèves de première/terminale et des étudiants par des professionnels du réseau Arpejeh qui se proposent de parrainer les jeunes qui le souhaitent pendant la réalisation de leur cursus de formation. Ressource pour l'élève ou l'étudiant, le parrain Arpejeh conseille, permet de se familiariser avec le savoir être du monde de l'entreprise et prépare aux pratiques de recrutement.
- **Ateliers de préparation professionnelle** : les entretiens de recrutement sont des épreuves inhérentes à la vie professionnelle, et ce dès la recherche de stage. Or beaucoup de jeunes y sont encore peu préparés. Lors de ces ateliers, les élèves de première/terminale et les étudiants ont l'opportunité de se familiariser avec ce type d'exercice au travers de conseils sur le CV et la lettre de motivation, de simulations d'entretien avec des professionnels du recrutement. C'est aussi pour eux l'occasion d'aborder le sujet du handicap en entretien.

Et en plus, des Journées d'Arpejeh, des cellules ressources et d'autres belles histoires...

Elèves et étudiants, vos besoins peuvent trouver une réponse au cœur du réseau Arpejeh.
Contactez-nous pour nous faire part de vos demandes en vous rendant sur notre site
www.arpejeh.com



Les membres Arpejeh

AIRFRANCE

LVMH
MOËT HENNESSY • LOUIS VUITTON

Rte
Le réseau
de transport
d'électricité

L'ORÉAL

GENERALI

SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE

BAYER

edf

orange

GROUPE RENAULT

Deloitte

TOTAL
COMMITTED TO BETTER ENERGY

Capgemini

FONDATION
THE ADECCO GROUP

AberdeenStandard
Investments

BNP PARIBAS

MERSEN

ACCOR HOTELS

EY
Building a better
working world

HAVAS

Manitowoc

IPSEN
Innovation for patient care

TOUS
CAP

Groupe
Pierre & Vacances
CenterParcs

mission
handicap

FONDATION
EFOM
BAILLY-MASTRO

france•tv

ENGIE

FARE
PROPRETÉ

LA FRANCE
MÉTALLIQUE

ORTEC
GROUPE

BNP PARIBAS
Personal Finance

MEESCHAERT
CREER

BOUYGUES
BATIMENT
SUD-EST

ifp
Energies
nouvelles

Carrefour

ADP
A more human resource





Nos soutiens historiques



Avec la participation de la
Caisse nationale de
solidarité pour l'autonomie



SciencesPo.

Droit au savoir





Arpejeh, une association agréée par l'Education nationale

Par arrêté du Ministre de l'Education nationale, en date du 4 mai 2017, l'association « Arpejeh », a obtenu l'agrément national au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public pour une durée de cinq ans. *JO, arrêté du 28 avril 2017.*



Contacts

Pour plus d'informations : www.arpejeh.com

Vous pouvez nous contacter via :

- contact@arpejeh.com ou au 01 79 97 28 55
- Ou directement :
 - Déléguée Générale - Servane CHAUVEL :
06 72 56 06 13 – servane.chauvel@arpejeh.com
 - Responsable des Opérations - Stéphanie BOHAIN :
01 79 97 28 52 / 06 38 54 48 45 – stephanie.bohain@arpejeh.com
 - Chargée de Missions IDF - Bérangère LOPES :
01 79 97 28 53 / 06 38 54 68 14 – berangere.lopes@arpejeh.com
 - Chargée de Missions IDF - Cannelle GARCIA :
06 37 10 50 51 – cannelle.garcia@arpejeh.com
 - Chargée de Missions IDF - Charlotte DE SAINT LEGER:
07 86 34 98 15 – charlotte.desaintleger@arpejeh.com
 - Chargé de Missions Lyon - Nicolas RIVIER :
06 81 69 28 91 – nicolas.rivier@arpejeh.com

- Chargée de Missions Orléans-Tours - Adélaïde BOULANGER :
06 31 22 49 15 – adelaide.boulanger@arpejeh.com

- Chargée de Missions Hauts-de-France – Sarah ALBERT :
06 84 66 51 83 – sarah.albert@arpejeh.com

- Par courrier :
Arpejeh – 33 boulevard Barbès- 75018 Paris



Associationarpejeh



@Arpejeh



Arpejeh